

## FOURCHES KEDGWICK

### DESCRIPTION

- Endroit : Kedgwick River
- Type de section : eaux de la Couronne réservées à la pêche à la journée
- Longueur de la section : 300 mètres
- Nombre de fosses désignées : 1
- Largeur de la rivière : 16 à 40 mètres
- Lit de la rivière : gravier, roche et plaques rocheuses
- Autres précisions : l'accès aux fosses se fait à gué

### ACCÈS (voir les chiffres correspondants sur la carte)

**NOTE :** L'accès à certaine section de pêche pourrait nécessiter l'emploi d'un véhicule à quatre roues motrices.

- **Les distances indiquées sont approximatives et ne peuvent pas correspondre exactement à la lecture de votre odomètre.**
- Surveiller les panneaux jaunes des eaux réservées de la Couronne le long du chemin.

### Itinéraire 1 : (de Kedgwick) (la route jaune sur la carte)

1. Aux approches de Kedgwick, à partir de l'intersection de la Route 17 et la Route 265, rouler 2,6 km sur la route 265 jusqu'à l'intersection. Tourner à gauche et continuer sur la Route 265.
2. À partir de l'intersection sur la Route 265, rouler pendant 10 km sur la Route 265 jusqu'au pont Montgomery qui enjambe la Petite rivière Restigouche principale.
3. À partir du pont Montgomery, rouler sur 60 mètres, puis prendre la droite et emprunter le chemin de la rivière Kedgwick (chemin de terre).
4. Rouler pendant 10,9 km sur le chemin de la rivière Kedgwick, jusqu'au passage de la route du ruisseau Falls.
5. Après le passage de la route du ruisseau Falls, rouler pendant 2,7 km sur le chemin de la rivière Kedgwick jusqu'à la prochaine intersection, garder la droite.
6. À partir de l'intersection, rouler pendant 17,3 km sur le chemin de la rivière Kedgwick, et tourner à gauche à l'embranchement du Rapids Depot.
7. À partir de l'embranchement du Rapids Depot, rouler pendant 10,5 km et tourner à droite sur le chemin Kedgwick Forks.
8. Rouler 10,5 km sur le chemin Kedgwick road et arriver aux fourches Kedgwick.

### Itinéraire 2 : (d'Edmundston) (route verte sur la carte)

9. À partir de la Sortie 16 de la Route 2 à Edmundston, tourner à gauche pour prendre la rue Carrier. Rouler jusqu'au feu de circulation à l'intersection de la rue Victoria. Tourner à droite et rouler pendant 0,8 km jusqu'au chemin Olivier Boucher. Tourner à droite.
10. Suivre le chemin Olivier Boucher pendant 2,2 km et traverser la rivière Iroquois. Continuer pendant encore 10 km jusqu'à une intersection.
11. Prendre la droite, rouler pendant 100m et traverser le pont en acier enjambant la rivière Verte. Rouler pendant 340 m de plus jusqu'à l'intersection du Deuxième Sault.
12. Prendre la droite, passer devant la pépinière de la compagnie Acadian Timber. Le chemin asphalté devient alors un chemin de terre. Rouler pendant 19,6 km jusqu'à l'intersection formée avec le chemin Gounamitz. Prendre la droite.
13. Rouler 17, 6 km sur le chemin Gounamitz jusqu'à l'intersection avec le chemin du camp 69, située immédiatement après le pont enjambant l'embranchement nord de la rivière Gounamitz. Prendre à gauche.

14. Rouler 28,4 km sur le chemin du camp 69 jusqu'à l'intersection en T avec le chemin de Rapids Depot. Tourner à droite.
15. À partir de l'embranchement du Rapids Depot, rouler pendant 2,5 km et tourner à gauche sur le chemin Kedgwick Forks.
16. Rouler 10,5 km sur le chemin Kedgwick road et arriver aux fourches Kedgwick.

### **HÉBERGEMENT**

- Camp : peut accueillir quatre (4) personnes
- Lits : deux (2) lits superposés avec matelas
- Un endroit pour descente de bateaux et un canot sur place
- Eau : pas d'eau potable. **Les pêcheurs doivent apporter leur eau potable.**
- Le bois de chauffage n'est pas fourni. Il est recommandé que seul le bois de chauffage séché au four soit apporté à la section des eaux de la Couronne réservées en raison du risque de propagation d'insectes envahissants et de maladies. Si vous utilisez du bois de chauffage qui n'a pas été séché au four, achetez-le localement (le plus près possible de votre destination), brûlez tout sur place et ne ramenez pas le bois de chauffage restant.
- Chaque pêcheur est responsable de rapporter ses déchets. Il est strictement interdit de laisser des déchets sur les lieux.

### **RÈGLEMENTS**

- Pour obtenir des renseignements courant sur les mesures de conservation du saumon comme les exigences de pêche avec remise à l'eau, veuillez consulter le site Web de Pêches et Océans Canada.
- Les réglementations générales de la pêche au Nouveau-Brunswick sont en vigueur. Consultez le livre *Pêche* pour plus de renseignements.